

A la Une | Une directrice d'école mutée parce qu'elle a critiqué la loi Blanquer

2-3 minutes

L'enseignante devra quitter son poste en juin à la suite d'une décision de l'inspection académique. En cause, un courriel envoyé aux parents d'élèves contre la réforme Blanquer.

Aujourd'hui 10:40 , actualisé à 11:31 Vu 1743 fois

Une directrice d'école maternelle au Havre, en Seine-Maritime, sera mutée en juin après avoir critiqué la réforme de l'actuel ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer, [racontent nos confrères d'actu.fr](#).

La décision a été prise par l'inspection académique après un courriel envoyé par cette enseignante aux parents d'élève dans lequel elle critique la réforme Blanquer.

"Disproportionnée", "totalement injuste"

Le Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et la CGT ont dénoncé une sanction "disproportionnée", "totalement injuste".

"La directrice a reconnu son erreur, celle d'avoir communiqué en tant que directrice aux parents d'élèves ses critiques à l'encontre de la loi Blanquer. Mais en plus d'un blâme, elle se voit contrainte à une mutation forcée, c'est assez surréaliste", a réagi une syndicaliste du Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles (SNUIPP-FSU).

Les syndicats ajoutent : "C'est faire pression plus qu'autre chose sur notre droit à nous exprimer, un blâme aurait suffi, mais non, cette directrice très appréciée des parents, qui mène depuis des années des projets formidables pour son école, va devoir quitter les

lieux en juin."

Une manifestation a lieu lundi pour la soutenir.